

# Marché unique pour les produits helvétiques : la 47e Foire Suisse de Bâle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des  
intérêts du Jura**

Band (Jahr): **34 (1963)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P34

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIV<sup>e</sup> ANNÉE

Paraît une fois par mois

N<sup>o</sup> 3 Mars 1963

## SOMMAIRE

La 47<sup>e</sup> Foire Suisse de Bâle — L'agrandissement du Pavillon de l'Horlogerie  
Une tournée à travers les halles — Liste des exposants du Jura bernois et de Bienne  
Du nouveau à Courtelary — Chronique économique

## MARCHÉ UNIQUE POUR LES PRODUITS HELVÉTIQUES

# La 47<sup>e</sup> Foire Suisse de Bâle

*Marché unique pour les produits helvétiques, la 47<sup>e</sup> Foire suisse d'échantillons, qui rassemblera des milliers et des milliers de personnes à Bâle, du 20 au 30 avril, présentera une image incomparable de l'économie nationale et révélera d'importantes perspectives de développement pour l'avenir.*

*Compréhension du monde et fidélité à nous-mêmes, ainsi que le précisent MM. A. Schaller et H. Hauswirth, respectivement président et directeur de la Foire, en souhaitant la bienvenue aux centaines de milliers de visiteurs et aux 2300 exposants répartis en 28 groupes, tels sont les deux pôles entre lesquels oscille la vie économique. Le problème de l'intégration, dès lors, ne représente nullement, pour la Suisse, un cas exceptionnel, mais bien au contraire la forme actuelle d'un devoir qui nous incombe en permanence.*

*Quant à l'hôte d'honneur de la Foire, M. Willy Spühler, président de la Confédération, il souligne avec raison que la Foire de Bâle reflète chaque année une image impressionnante de l'économie de notre pays hautement industrialisé. Elle constitue le témoignage que la Suisse a su jusqu'ici s'affirmer dans la concurrence économique avec l'étranger grâce à la qualité de ses produits.*

*Cependant, bien que nous puissions être fiers de ce qui a été fait, nous ne devons jamais oublier que la qualité de notre travail n'a été rendue possible que par une excellente formation professionnelle, une force de volonté généralisée et un esprit d'initiative qui ne s'est jamais relâché. Il faut et il faudra toujours en revenir à ces critères de prospérité.*

*La conjoncture très favorable que nous connaissons ne doit pas nous faire perdre de vue que, plus que toute autre économie, celle de notre*

*pays ne peut survivre qu'en écoulant ses produits à l'étranger. Favoriser l'éclosion des capacités naturelles par la formation professionnelle, ouvrir largement les portes de nos divers établissements d'instruction et affermir notre conscience professionnelle sont les conditions premières pour maintenir notre place dans l'économie mondiale. De nouveaux efforts seront toujours nécessaires pour maintenir le contact avec le développement économique et technique de l'étranger et pour assurer par là même le bien-être de tout le peuple.*

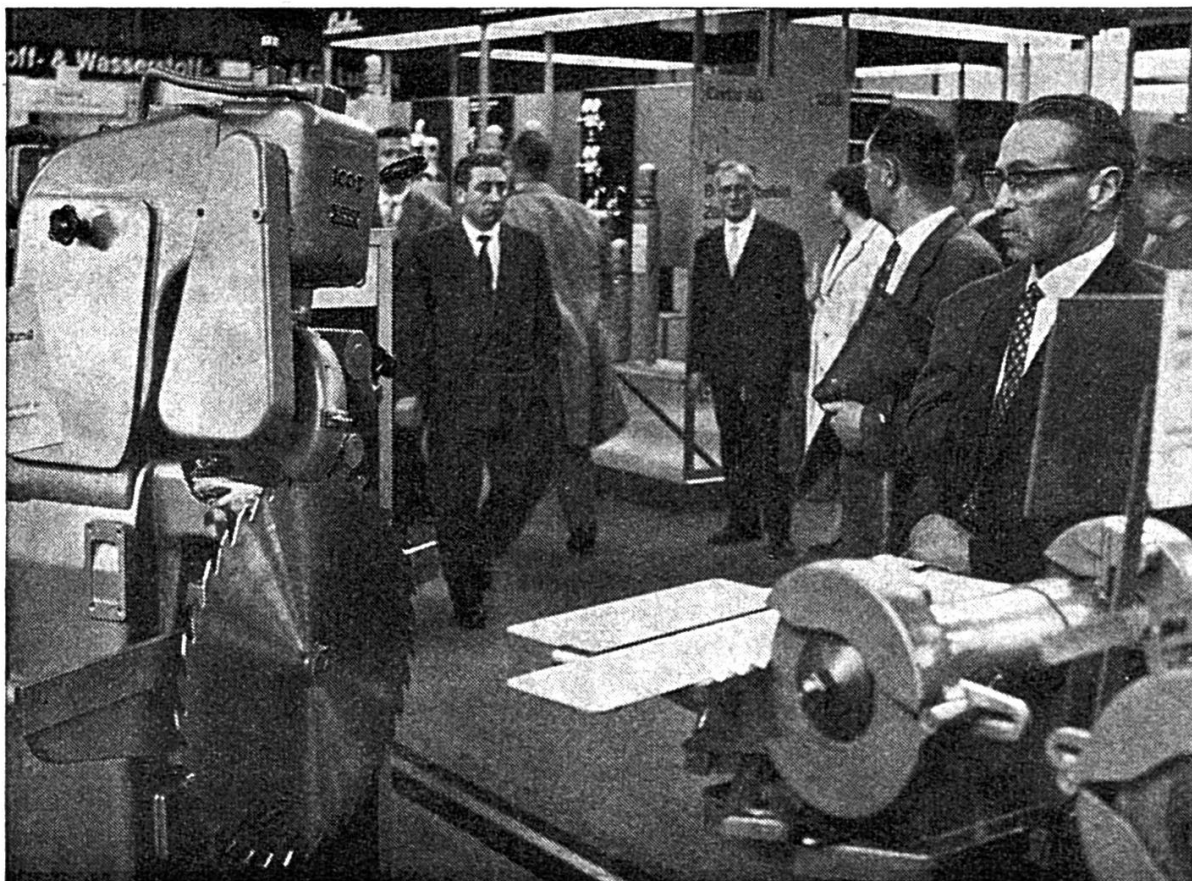
*De nouveaux efforts sont nécessaires...*

*L'ADIJ, qui sait ce que l'économie jurassienne doit à l'industrie horlogère, ne peut que se féliciter de voir la 47<sup>e</sup> Foire de Bâle accorder une place toujours plus marquante au Pavillon de l'horlogerie.*

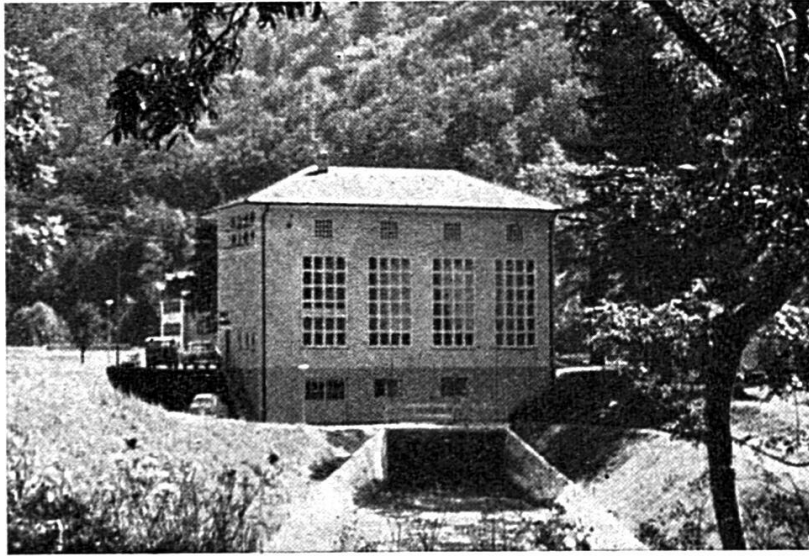
*Cette foire, qui dira toujours mieux l'effort qui s'accomplit en terre jurassienne, ne sera pas seulement l'occasion de se réjouir mais aussi de faire le point pour mieux préparer l'avenir.*

*L'ADIJ*

Cliché Muba



L'économie forestière s'intéressera vivement à l'industrie des machines et outils à travailler le bois  
Photo Zimmermann



Centrale de Bellefontaine

# Les Forces Motrices Bernoises S.A.

s'efforcent de couvrir au mieux les besoins en énergie  
électrique du Jura bernois

Siège central à Berne, place Victoria 2 — Bureaux  
d'exploitation pour le Jura à Bienne, Delémont et Porrentruy

1148

L'automatisation administrative  
aussi chez vous !

## Max Hommel & C<sup>ie</sup>

met à votre disposition :

- son parc IBM
- ses techniciens

Grâce aux cartes perforées, vous obtiendrez rapidement  
et économiquement :

- Calcul des prix de revient
- Inventaire permanent
- Statistiques et décomptes de toute nature, etc.

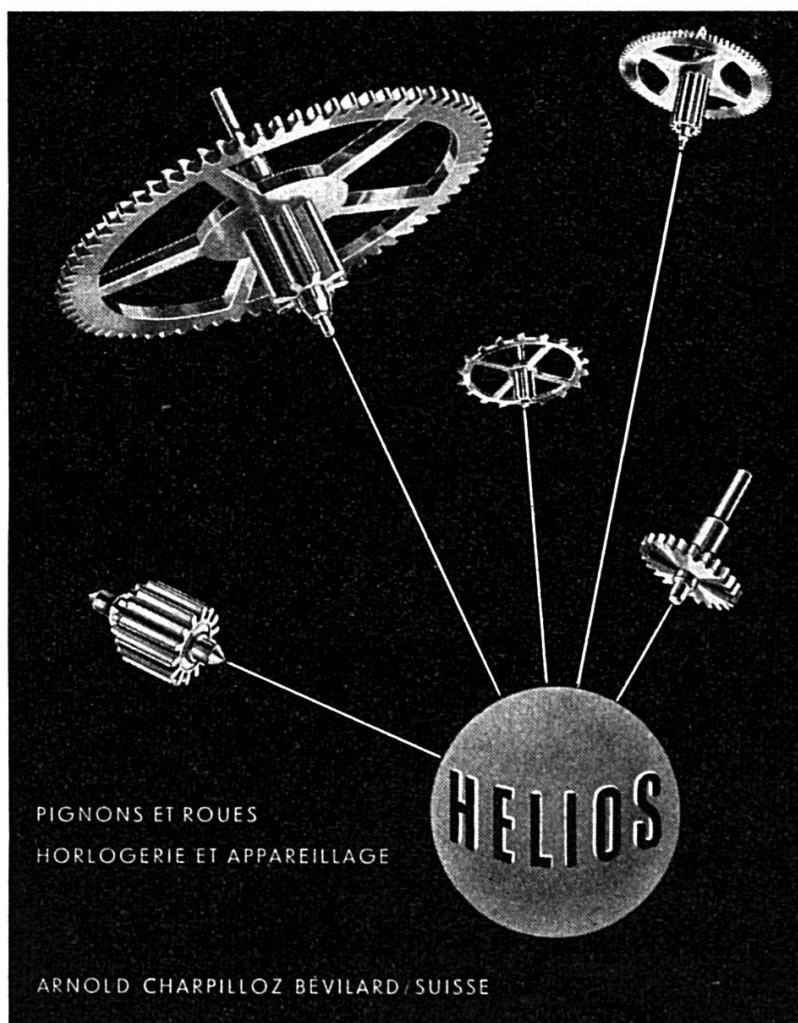
Prenez contact avec nous, sans engagements, nous étudierons vos  
problèmes et les solutionnerons avantageusement !

**Max Hommel & C<sup>ie</sup>** 4, Kochergasse, Berne Tél. (031) 2 31 11

1127



1132



PIGNONS ET ROUES  
HORLOGERIE ET APPAREILLAGE

ARNOLD CHARPILLOZ BÉVILARD / SUISSE

# L'agrandissement du Pavillon de l'Horlogerie

C'est dans une parure renouvelée, sur une aire d'exposition considérablement accrue — environ le double de la surface de 1962 — que le 33<sup>e</sup> Pavillon de l'Horlogerie de la Foire Suisse d'Echantillons de Bâle présentera ses nouveautés esthétiques et techniques.

Fondé en 1931, le Pavillon de l'Horlogerie de la Foire de Bâle a connu quatre agrandissements et embellissements successifs. En 1963, sa surface d'exposition atteindra 7700 m<sup>2</sup>, soit une augmentation de 87 % par rapport à 1962.

L'effectif des exposants horlogers a aussi triplé durant ce tiers de siècle et il atteindra 180 en 1963. A ce nombre, il convient d'ajouter celui des exposants des branches apparentées à l'horlogerie, de sorte que près de 250 maisons au total se rattacheront, à la Foire de cette année, au groupe de l'horlogerie, des outils et fournitures, de la bijouterie, de l'orfèvrerie, de la joaillerie et des branches annexes.

Le Pavillon de l'Horlogerie proprement dit occupe les halles 1 et 2 du bâtiment principal et ne formera plus qu'un vaste complexe d'un seul tenant. Le nombre des exposants de cette branche représente plus du dixième du total des participants à la Foire Suisse d'Echantillons. Ce chiffre illustre et souligne le haut « standing » de cette industrie et sa prééminence dans le domaine des exportations suisses.

Le 33<sup>e</sup> Pavillon de l'Horlogerie de la Foire de Bâle ne se bornera pas à présenter aux visiteurs les dernières créations de l'industrie suisse de la montre ; il s'acquittera de cette tâche désormais traditionnelle dans un cadre entièrement renouvelé, agrandi et modernisé, joignant ainsi, à la nouveauté dans les produits exposés, la nouveauté dans la présentation et dans le décor, ce qui ne manquera pas d'exercer un attrait incomparable sur un public exigeant et averti.

Un « Centre de l'information », qui sera organisé par la Fédération Horlogère Suisse, sera placé au cœur de ce pavillon rénové, et lui permettra de s'acquitter toujours mieux de sa mission d'information, utile complément de sa fonction primordiale de marché au service des producteurs, grossistes et détaillants de la montre.

Jamais, depuis ses débuts en 1930 où seuls vingt-trois fabricants d'horlogerie étaient représentés, la Foire de l'Horlogerie n'avait pris une telle expansion d'une année à l'autre. La place prépondérante que cette manifestation occupe dans l'année horlogère sera encore renforcée et le visiteur aura une image encore plus complète des possibilités de production et du développement technique de l'industrie suisse de la montre.

Tous les stands de la Halle Horlogère seront transformés et modernisés et la plus grande partie agrandis. Contrairement aux années passées, les fabricants d'horlogerie et les exposants des branches apparentées ne seront donc plus réunis dans la même halle. Le Pavillon de l'Horlogerie sera de ce fait entièrement consacré aux producteurs de montres et de pendulettes, permettant ainsi une meilleure vue d'ensemble de l'activité de cette industrie. Il est à noter que l'augmenta-

tion de la surface d'exposition va donner la possibilité aux exposants de présenter leur collection complète.

L'aménagement de la halle a été particulièrement soigné : des allées élargies offriront un meilleur passage au flux des visiteurs, il est prévu une installation de climatisation desservant tout le Pavillon. En outre, un nouveau restaurant sera aménagé en prolongement de la Halle Horlogère, avec un accès direct depuis cette dernière.

## **Le vrai visage de l'industrie horlogère suisse**

Auparavant, beaucoup d'exposants présentaient au Pavillon de l'Horlogerie des modèles préparés spécialement pour la Foire dans un but de prestige. Ces montres, ne faisant pas partie du programme de fabrication, disparaissaient des collections une fois la manifestation terminée.

Il en ira tout autrement cette année. Les fabricants suisses se sont fait un point d'honneur de n'exposer à Bâle que les nouveaux modèles faisant partie de leur programme de production et beaucoup seront même livrables immédiatement. Les visiteurs et les acheteurs pourront faire le tour des nouvelles vitrines avec la certitude que ce qu'ils auront vu à la Foire de l'Horlogerie pourra tout prochainement figurer à leur poignet ou dans leurs propres vitrines.

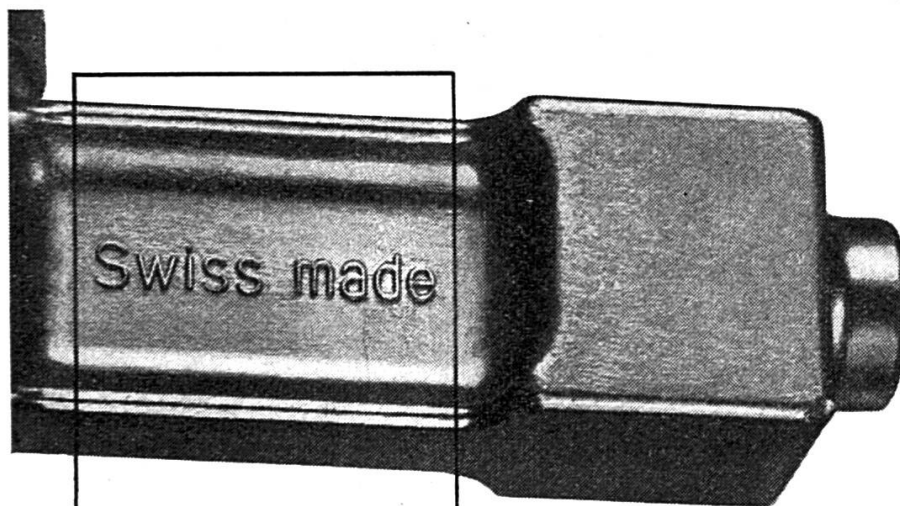
Pour cette raison, la Foire 1963 sera particulièrement importante pour le détaillant comme pour le grossiste. Elle leur permettra de déterminer avec précision les tendances actuelles et futures de l'industrie horlogère. Ils verront en avril la marchandise qu'ils vendront avant la fin de l'année.

Un voile recouvre encore les innovations techniques et esthétiques qui apparaîtront à Bâle. Cependant, certains fabricants ont déjà révélé quelques-uns des projets qu'ils ont élaborés pour l'exploitation. On peut donc, on se basant sur ces révélations, se faire une idée générale de ce qui s'offrira au regard des visiteurs.

La montre automatique constituera l'une des tendances les plus affirmées. Le nombre des modèles dépassera les critères précédents et « automatique » cessera d'être synonyme d'une forme volumineuse. Cette année, en effet, la plupart des automatiques seront beaucoup plus plates et d'une élégance aussi raffinée que les modèles conventionnels à remontage manuel.

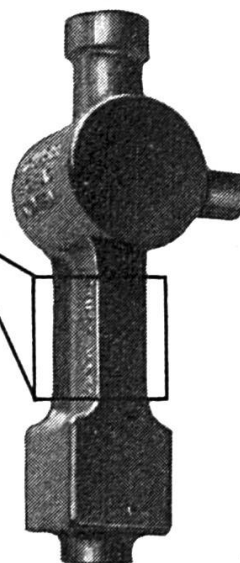
Dans le domaine de la montre électrique, on verra une manufacture importante présenter un modèle électrique également très plat et doté d'un calendrier, vraisemblablement pour la première fois dans cette catégorie.

L'étanchéité, elle aussi, aura connu des progrès notables. Un certain nombre d'exposants présenteront des modèles dont l'étanchéité est assurée par scellages sous vide (« vacuum sealing »), procédé permettant d'expulser totalement l'air qui se trouve à l'intérieur du boîtier et d'évi-



## Les pièces matricées à chaud

en une opération sont déjà  
avantageuses à partir de séries  
de 200 pièces environ.  
En cas de besoin, il vaut  
la peine de nous consulter.



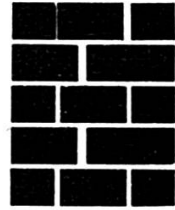
# THÉCLA

Société Anonyme, St-Ursanne Téléphone (066) 5 31 55

4131



Vente de matériaux de construction  
Sablière — Gravière  
Fabrique de produits en ciment



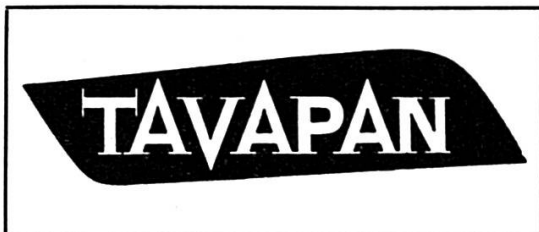
Spécialités : Escaliers et dallages poncés en imitation toutes teintes  
Fenêtres en béton  
Béton translucide  
Éléments préfabriqués en béton à haute résistance  
Briques creuses en ciment JURAMAT

## Société Jurassienne de Matériaux de Construction S.A.

DELÉMONT — Téléphone (066) 2 12 91

1136

Faites confiance au



le panneau de bois reconstitué,  
connu et apprécié

C'est un produit de la

FABRIQUE DE PANNEAUX FORTS ET BOIS CROISÉS S.A., TAVANNES

1137

ter ainsi le risque de condensation causée par de brusques changements de température et de pression.

Les petits réveils formeront, de leur côté, un pôle d'attraction considérable, non seulement par le nombre et la variété des modèles exposés, mais par leur conception et leur présentation facilitées cette année par une demande accrue de modèles miniatures qui a donné libre cours à l'ingéniosité des fabricants. La pendulette est en vogue.

En ce qui concerne la montre-bracelet, on verra se confirmer le regain de popularité qui s'est manifesté depuis quelque temps en faveur de la forme carrée (ou rectangulaire). On notera aussi un agrandissement de la montre pour dame. On découvrira enfin plusieurs modèles conçus à l'intention du couple, identifiables par paires (« pour elle et pour lui »).

Signalons en outre parmi les projets de la Foire de Bâle :

- La première présentation au public du chronomètre spécialement conçu pour le vol spatial de l'astronaute américain Lt. Cdr. Scott Carpenter.
- Un réveil capable de distinguer les heures du jour de celles de la nuit.
- Un compteur sans poussoirs dont toutes les fonctions sont assurées par l'intermédiaire de la couronne.
- Un nouveau réveil de table électronique de faibles dimensions.
- La première présentation au public d'une nouvelle chaîne d'assemblage permettant de réaliser plus rapidement les phases finales de la fabrication.
- Des compteurs industriels avec boîtier en polyamide (nylon), plus léger et offrant une meilleure résistance aux chocs.

## Une tournée à travers les halles

Il n'y a pas que le Pavillon de l'Horlogerie qui réservera d'heureuses surprises aux visiteurs de la Foire de Bâle. Les produits que présenteront les 2300 exposants, répartis en vingt-huit groupes professionnels, témoigneront du niveau élevé de la production suisse dans les domaines les plus divers du travail créateur.

**L'électrotechnique**, qui a cédé une partie de sa surface d'exposition à l'industrie de la montre, apparaîtra à la Foire de cette année-ci avec un programme quelque peu réduit. Son offre, répartie dans la deuxième partie de la halle 3, ainsi qu'au rez-de-chaussée et au premier étage de la halle 3 b, sera concentrée principalement sur le matériel d'installation et d'isolation, de même que sur l'appareillage. L'industrie du matériel d'éclairage sera également représentée, comme à l'accoutumée, sur la galerie 3 et au premier étage de la halle 2.

A côté d'une partie de l'électrotechnique, le premier étage de la halle 3 b abritera aussi le groupe bisannuel de **l'optique, de la photo et du**

**cinéma.** En outre, les étages des halles 1 à 3 b seront occupés comme d'habitude par des groupes de biens de consommation.

C'est le groupe de **l'ameublement** qui, de tous, a connu la plus grande extension ; après la transformation de la halle 2, une place accrue a été mise à sa disposition. Il s'étendra sur l'ensemble du premier étage des halles 1, 2 et 2 b, sur les étages de la halle 2 a et sur la moitié de la halle 3 b/2<sup>e</sup> étage. Cependant, seuls les stands au premier étage des halles 2 et 2 b seront ouverts à chacun pendant toute la durée de la Foire ; là seront exposés principalement des sièges, des meubles rembourrés, du matériel de rembourrage, des meubles de cuisine ainsi que des meubles métalliques et de jardin. La Foire du meuble en gros, au premier étage de la halle 1 et dans les étages 1 à 3 de la halle 2 a, accessible aux acheteurs spécialisés de la branche seulement, fermera ses portes le dimanche 28 avril déjà. L'exposition « meubles rembourrés », lits et couchs », au deuxième étage de la halle 3 b, qui s'inscrit pour la deuxième fois dans le cadre de la Foire, ne sera ouverte aussi qu'aux revendeurs durant la première semaine de la manifestation, mais chacun pourra s'y rendre pendant les trois derniers jours. Une autre présentation de meubles se trouvera dans la halle 17 ; on y verra avant tout des mobiliers complets pour pièces d'habitation. Au surplus, la présentation spéciale : « Artisanat créateur » exposera, au sommet de la cage d'escalier de la halle 14 du mobilier de production artisanale.

**La porcelaine et la céramique** attireront le visiteur au deuxième étage de la halle 2 b, tandis que les **arts appliqués**, rattachés au même groupe, seront hébergés principalement au troisième étage de la halle 3 b.

Les **jouets** s'échelonneront sur le troisième étage de la halle 2 b, avec le cinéma publicitaire et les boîtes à musique. Les instruments de musique, qui appartiennent au même secteur de la Foire, seront placés dans la halle 17.

Comme à la Foire de 1962, une moitié de la halle 3 b/2<sup>e</sup> étage sera de nouveau attribuée en supplément au groupe des **soins corporels, de la parfumerie et des cosmétiques**, dont les stands seront installés sur la galerie de la halle 3.

La série des groupes techniques se poursuivra au rez-de-chaussée des halles 4 à 7. Le groupe de la **grosse construction mécanique et de la métallurgie**, dans la halle 5, a toujours démontré que les grandes entreprises ne sont pas, en matière d'exposition, à court d'idées. Leur champ d'activité est si étendu que, pour de nombreuses années encore, le visiteur peut s'attendre à de nouvelles surprises dans cette halle. Naturellement, à côté du fer et de l'acier, les métaux non-ferreux et **l'aluminium, en tant que « métal suisse »**, seront aussi présents à la Foire.

Bien que certains de ses anciens sous-groupes soient maintenant passés au rang de groupes autonomes, le groupe des **fournitures industrielles** n'a rien perdu de son importance. Les stands exposant de la robinetterie, des roulements à billes, des ressorts, outils, etc., dans les halles 4 et 5 ne représenteront qu'une partie de ce domaine multiforme de la Foire. Y seront également incorporés la technique de la



**Foire  
Suisse  
Bâle  
20-30 avril 1963**

L'industrie suisse vous présente dans 21 halles et 27 groupes la gamme de ses produits de qualité. Cartes journalières: Fr. 3.— ne sont pas valables les 24, 25 et 26 avril, journées réservées aux commerçants. Billets de simple course valables pour le retour.

# Losinger & CO. S.A.

Entreprise de travaux publics

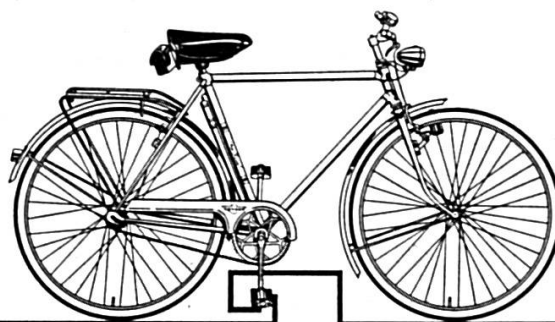
**DELÉMONT**

Téléphone (066) 2 12 43



Travaux publics  
Travaux de route  
Béton armé

1140



**La bicyclette**

**CONDOR**

appréciée pour sa bienfaisance

Pour tous renseignements et prospectus,  
s'adresser aux

**Usines CONDOR S. A., Courfaivre**

Téléphone (066) 3 71 71

**Agents dans les principales localités**

1142



Les entreprises suisses de construction mécanique et de la métallurgie, universellement connues, exposeront des objets de dimensions imposantes qui, de surcroît, flatteront l'œil par leur aspect esthétique et fonctionnel.  
Photo Zimmermann

soudure dans la halle 6, les équipements techniques, les installations de ventilation et de climatisation dans la halle 6 a, le service des eaux au rez-de-chaussée de la halle 3 b et dans la halle intermédiaire 6/7, de même que la documentation technique dans la halle 6/7. La participation de l'Association suisse des inventeurs, que l'on découvrira maintenant dans la halle 6 a, se rattache également à ce groupe de la Foire.

Les halles 6 et 7 abriteront les participations bisannuelles 1963 des groupes « Machines et outils pour le travail du bois », de la construction de radiateurs et de chaudières et de la manutention technique. L'industrie suisse des **machines à travailler le bois** a prouvé d'expérience, lors de la dernière foire internationale spécialisée de cette branche, qu'elle n'a pas à redouter la concurrence étrangère et qu'elle peut surmonter le handicap dont souffrent ses produits du fait de salaires plus élevés, au moyen d'une production de qualité et de constructions soigneusement étudiées qui, même à l'étranger, sont hautement appréciées.

Le groupe bisannuel de la **chaudronnerie et des radiateurs** a aussi attiré, cette année-ci, les fabricants de brûleurs à mazout dans son sillage, si bien que le visiteur trouvera le domaine complet des installations de chauffages centraux réuni dans la halle 6, tandis que les poêles en faïence, les cheminées et les petits brûleurs demeurent dans la halle 8, comme précédemment.

Sans aucun doute, la **manutention technique**, dans la halle 7, suscitera un très vif intérêt. La rationalisation des transports internes est devenue, en cette période de pénurie de main-d'œuvre, une tâche urgente pour chaque entreprise, quelle que soit son importance, et tous ceux qui doivent se pencher sur de tels problèmes saisiront l'occasion d'examiner l'offre riche et variée en engins de levage et de transport, en transporteurs continus, etc., ainsi que les possibilités d'application dans leur propre entreprise.

La halle 8 constituera le centre de la Foire pour la **branche de la construction**. Matériaux et éléments de construction, matériel d'échafaudage et de coffrage, revêtements de sols, vernis, couleurs, colles ne manqueront pas d'attirer l'attention dans les halles 8 et 8 a. Le vestibule de la halle 8 hébergera à nouveau la présentation spéciale « Formes utiles » du Werkbund suisse. A côté de la halle 8 a, les installations de jardins réjouiront les visiteurs, et, dans la halle 8 b, la Communauté de travail suisse « Lignum » fera de la propagande pour ce matériau en utilisant le slogan : « Le bois, charme de la vie ».

Dans la halle 9, qui fera place à un nouveau bâtiment dès la Foire de 1964, les groupes des **matières plastiques** et des **transports**, ainsi que de la **prévention des accidents**, seront à nouveau rassemblés, pour la dernière fois sur un espace aussi restreint. En outre, au sein du groupe des transports, on reverra les entreprises de construction de carrosseries, de camions et de remorques.

C'est dans la halle 11 que l'industrie suisse présentera ce qu'elle a créé pour le **bureau**. La rationalisation de l'exploitation des entreprises exige une planification accrue et une meilleure préparation du travail dans les bureaux. Par là même s'accroît le besoin en machines de bureau et accessoires pour l'organisation. Les fabricants suisses s'efforcent, avec un zèle et une habileté remarquables, de mettre à la disposition des petites et moyennes entreprises également les moyens adaptés à leurs besoins et à leurs possibilités financières. En ce qui concerne les meubles de bureau, la forme agréable et plaisante n'est pas négligée, en plus de l'effort naturel et spontané orienté vers le pratique et l'utile.

Le groupe **papier, réclame, livres** est étroitement apparenté à la branche du bureau ; aussi trouvera-t-on la branche du papier et celle de la réclame, de même que la littérature commerciale spécialisée dans la halle 11 également, tandis que la production littéraire proprement dite, ainsi que les ouvrages scientifiques se rapportant à tous les domaines professionnels figureront à l'exposition du livre, dans la halle 17.

La halle 13, située également au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment, comprendra les **machines pour la branche de l'industrie alimentaire**, en particulier pour les boucheries, les boulangeries, etc., de même que la gamme complète des **équipements pour hôtels, restaurants et cuisines communautaires**, qui seront groupés sous les termes de « préparation, cuisson et cuisson au four, réfrigération, nettoyage, blanchissage et repassage ». Mais la plupart des producteurs de ces équipements pour ménages collectifs fabriquent aussi les appareils et machines correspondants pour les particuliers, et ils les exposeront dans les mêmes stands. C'est ainsi qu'on y trouvera, par exemple, les fourneaux à gaz et à électricité, ainsi que la majeure partie des armoires frigorifiques de ménage.

Comme groupe dominant, les **textiles, les vêtements et la mode** occuperont les halles 14 et 15 du premier étage. A côté d'une offre abondante dans les stands individuels des producteurs intéressés, les présentations spéciales « Création », « Madame et Monsieur », et « Centre du tricot », en tant que points de cristallisation dans le domaine de la mode, attireront de nouveau les visiteurs. Le regroupement, entrepris l'année dernière, de **l'industrie de la chaussure et de la maroquinerie** en un Centre de la chaussure et de la maroquinerie qui occupera la halle 16 et la partie adjacente de la halle 17, est désormais terminé. Ici aussi, et grâce à une délimitation conséquente du groupe, il a été possible d'acquérir de nouveaux exposants, de sorte que la Foire offrira une vue d'ensemble de cette branche.

Au sommet de l'escalier conduisant à la halle 14, la présentation spéciale « Artisanat créateur », de l'Union suisse des arts et métiers, exposera des objets exemplaires sélectionnés comme produits d'un labeur et d'une expérience artisanale de haute valeur. Conséquence des succès passés remportés par cette participation, un groupe autonome d'exposants de parures et bijoux d'origine artisanale a aussi pu être constitué tout récemment, dans la halle 15.

Au deuxième étage, le groupe des **machines pour le ménage et des arts ménagers** occupera les halles 18 et 20, de même que la partie inférieure de la halle 19 et une partie de la halle 21. A elle seule, cette allusion à l'étendue du groupe donne une idée de la variété des machines et ustensiles qui constitueront des auxiliaires bienvenus de la ménagère.

Le groupe de **l'alimentation et des boissons** sera situé à la périphérie des halles 19 et 21. Il nous rappellera, au terme de notre tournée, les dons nombreux et délectables que nous devons à notre sol, ainsi qu'au zèle de tous ceux qui le cultivent. Excellente conclusion à la vue d'ensemble colorée de la création et du travail helvétique offerte par les vingt-huit groupes professionnels répartis dans les 21 halles de la Foire.



# Liste des exposants du Jura bernois et de Bienne

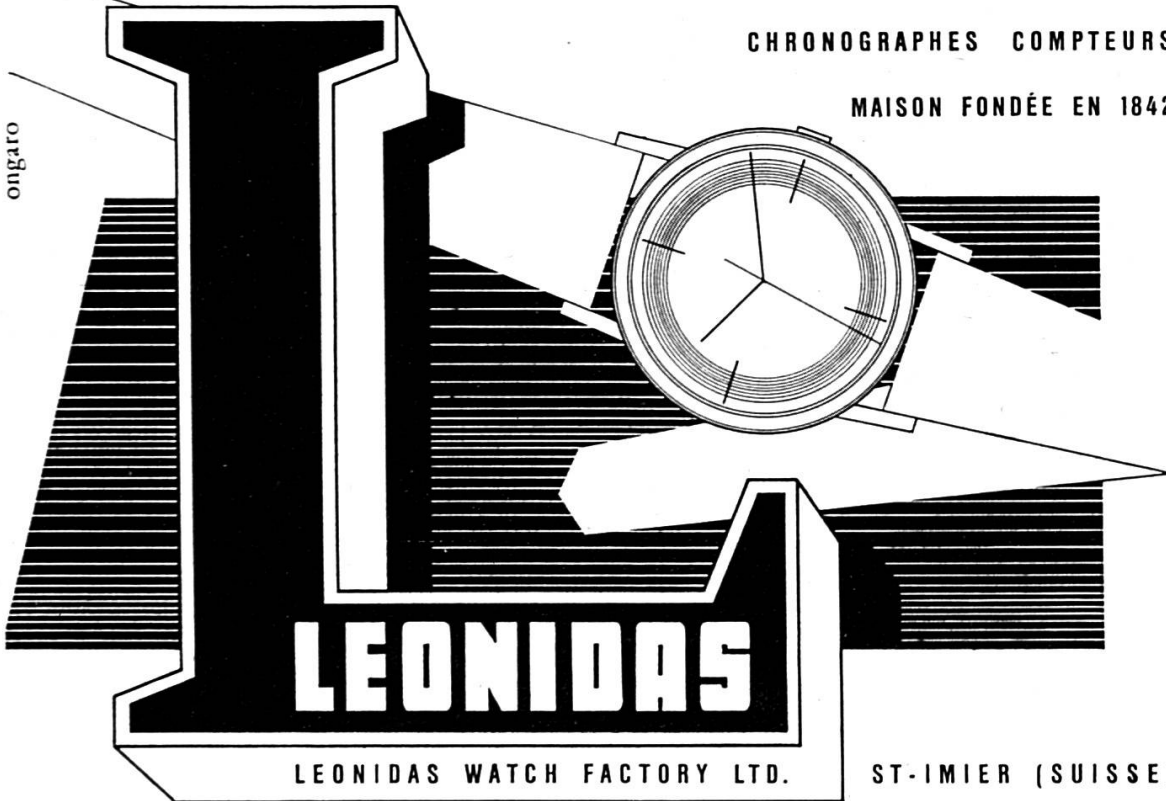
	Groupes
Bienne	
Alpina Union Horlogère S. A., <i>montres</i>	1
Auto-Doppik-Buchhaltung AG.	20
Boillat Frères S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
Bueche-Girod V., <i>horlogerie de précision</i>	1
Bulova Watch Compagny, <i>horlogerie</i>	1
Burger & Jacobi AG., <i>fabrique de pianos</i>	19
Candino Watch Co. Ltd., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
Cendres & Métaux S. A., <i>articles de bijouterie</i>	1
Cuanillon & Cie, <i>horlogerie</i>	1
Drahtwerke AG., <i>Vereinigte</i>	9
Elpema AG., <i>kosmetische Apparate</i>	14
Frey & Co. S. A., <i>manufacture d'horlogerie</i>	1
Fulton Watch Co. S. à r. l., Gve. Homberger, <i>horlogerie</i>	1
Glycine & Altus S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
Golana S. A., <i>montres</i>	1
Guerdat Maurice, <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
Hamilton Watch Company S. A., <i>horlogerie</i>	1
Hamo AG., <i>batteries de cuisine et machines à laver</i>	18
Heuer & Cie S. A., Ed., <i>chronographes</i>	1
Huguenin Fils S. A., A., <i>horlogerie</i>	1
Jaquet-Girard S. A., <i>montres</i>	1
Käsermann & Spérisen, <i>appareils électriques</i>	2
Kleiner & Co. AG., <i>aciers et métaux</i>	16
Kohler-Augustin Hugo, <i>céramique</i>	24
Magg F. Jean, <i>héraldique</i>	24
Meyer Ferdinand, Ing., <i>métaux frittés</i>	3
Mido, G. Schaeren & Co. S. A., <i>horlogerie</i>	1
Milex Elem Watch Co. Ltd., <i>horlogerie</i>	1
Monnin & Wollmann S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
Monval S. A., <i>horlogerie</i>	1
Moser Hans, <i>appareils à tricoter « Orion »</i>	18
Nivia, <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
Notz & Cie AG., <i>Kunststoff-Halbzeug &amp; -Rohre</i>	15
Octo Montres S. A., <i>horlogerie</i>	1
Omega, <i>montres</i>	1
Optima S. A., <i>montres</i>	1
Orbit S. à r. l., <i>Compagnie des fabricants des montres</i>	1
Péry Watch & Montres Sigma, <i>horlogerie</i>	1
Pierce S. A., <i>chronographes</i>	1
Pruschy Jakob, <i>pendulettes électriques</i>	1
Pünter Ercole, <i>machines à travailler le bois</i>	9
Recta, <i>Manufacture d'horlogerie S. A.</i>	1
Rendex S. A., A. Roskopf & Co., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
Sabag & Matériaux de construction S. A.	17
Sauter Frères & Cie S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1

MONTRES EN TOUS GENRES POUR DAMES ET MESSIEURS

CHRONOGRAPHES COMPTEURS

MAISON FONDÉE EN 1842

ongaro



EN VENTE DANS TOUS LES BONS MAGASINS D'HORLOGERIE

1149



## FIDUCIAIRE P. GOBAT

Téléphone (032) 6 45 61

MOUTIER

Avenue de la Poste 26

Comptabilité

Fiscalité

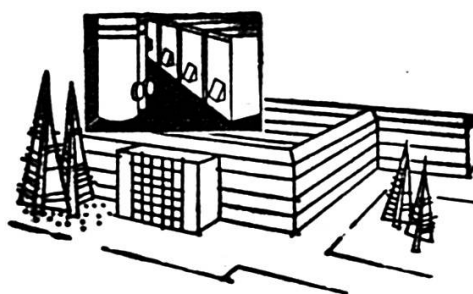
Expertises

1151

# pärli +cie

Chauffage central  
Application de la chaleur  
à tout usage  
Chauffage par rayonnement  
Chauffage au mazout  
Climatisation  
Installations sanitaires

BIENNE                      DELÉMONT  
TRAMELAN                PORRENTUUY  
SAINT-IMIER



1159

N-2



SANDVIK  
AVESTA  
COROMANT  
ATLAS COPCO  
MARTONAIR  
SYMALEN-SY MADUR  
VIBRO-DYNAPAC  
SCOOPMOBILE  
LINK BELT

NOTZ + CO AG. S.A.  
BIEL - BIENNE  
TEL. 032 - 2 55 22

1166

		Groupes
<b>Bienne</b>	Scemama Maurice, <i>machines-outils</i>	8
	Sheffield S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
	SKB, Fabrique de roulements Bienne S. A.	9
	Sommer & Schenkel, Roventa, <i>horlogerie</i>	1
	Suter S. A., « Hafis Watch Co. », <i>horlogerie</i>	1
	Schild & Co. AG., B., <i>manufacture de cycles « Cosmos »</i>	11
	Vögeli & Wirz AG., <i>affûtage de diamants</i>	1
	Wyler S. A., <i>fabrique de machines</i>	1
<b>Bassecourt</b>	Bijoudorex, Serge Guerdat, <i>fausse bijouterie</i>	1
	Setag S. A., <i>caractères pour machines à écrire</i>	20
	Stella S. A., <i>meubles et tubes d'acier</i>	19/20
<b>Choindex</b>	Von Roll S. A., <i>tuyaux en fonte pour adduction d'eau</i>	9
<b>La Cibourg</b>	Stengel Fritz, <i>nouveautés techniques</i>	14
<b>Corgémont</b>	Emaillerie Corgémont S. A., <i>réclames et enseignes</i>	16
<b>Courfaivre</b>	Condor S. A., <i>cycles, motocycles</i>	11
<b>Court</b>	Bueche-Rossé H., <i>étampes et décolletages</i>	1
	Rossé & Affolter, <i>fabrique l'« Essor »</i>	14
<b>Delémont</b>	Duko S. A., <i>fabrique de brûleurs à mazout</i>	9
	Wenger S. A., <i>coutellerie</i>	18
<b>Douanne</b>	Engel Walter, <i>vins du lac de Bienne</i>	29
<b>Evilard</b>	Ciana Jean-Chs, <i>outillage pour horlogerie et micromécanismes</i>	8
<b>Saint-Imier</b>	Leonidas Watch Factory Ltd., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
	Longines, Compagnie des Montres Francillon S. A.	1
	Moeris S. A., <i>manufacture de montres</i>	1
<b>Laufon</b>	Aluminium Laufon AG., <i>fonderie et construction d'appareils</i>	3
	S. A. pour l'Industrie céramique	16
	Tonwarenfabrik Laufon AG.	16
<b>Malleray</b>	Moser Louis, <i>automates à boissons</i>	6
<b>Moutier</b>	« L'Azura », Célestin Konrad, <i>fabrique de pendules</i>	1
	Hadorn W., <i>aneublements</i>	19
	Schwab S. A., Louis, <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
<b>La Neuveville</b>	Aro S. A., <i>appareils ménagers</i>	18
	Serxo-Verlag, Emery Serge, <i>éditions de gravures</i>	24
<b>Nidau</b>	Bradux S. A., <i>fabrique de bracelets</i>	1
	Credos S. A., <i>montres</i>	1
<b>Le Noirmont</b>	Pronto Watch Co., L. Maître & Fils S. A., <i>horlogerie</i>	1
<b>Péry</b>	Nisus S. A., <i>horlogerie</i>	1
<b>Porrentruy</b>	Flora Watch Co. S. A., les Fils de Paul Jobin	1
	Helios S. A., <i>horlogerie</i>	1
	Juillard S. A., Emile, <i>fabrique des montres « Bulla »</i>	1
	Minerva Manufacture de Chaussures S. A.	28
	Perfecta Watch Co. Ltd., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
	Prétat & Fils Arthur S. à r. l., <i>métallurgie</i>	9

		Groupes
Reconvilier	Boillat S. A., <i>fonderie</i>	3
	Friedli Frères S. A., <i>horlogerie</i>	1
	Helvetia Montres S. A., <i>horlogerie</i>	1
Saignelégier	Roxer S. A., <i>outillage</i>	9
	Tiara S. A., <i>horlogerie</i>	1
Sonvilier	Geiser & Fils Joël, <i>sciages</i>	5
Tavannes	Henex S. A., <i>horlogerie</i>	1
Tramelan	Arly S. A., <i>horlogerie</i>	1
	Béguelin & Co. S. A., <i>fabrique de montres « Damas »</i>	1
	Dörly S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
	Nicolet Watch S. A., <i>horlogerie</i>	1
	Reymond S. A., A., <i>horlogerie</i>	1
	Silvana S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
	Tenor S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	1
Saint-Ursanne	Usines Thécla S. A., <i>matriçage à chaud de métaux non ferreux</i>	3
Villeret	Blancpain, <i>Manufacture des Montres Rayville S. A.</i>	1
	Minerva Sport S. A., <i>compteurs de sport</i>	1
Zwingen	Jermann E. & M., <i>Bauwerkzeuge</i>	16
	Jermann-Studer Josef, <i>Hobel- und Schalungsplattenwerk</i>	16

## Du nouveau à Courtelary

*Réd. — A la fin de ce mois, la Maison Chocolats Camille Bloch S. A. de Courtelary organisera une conférence de presse pour marquer l'inauguration de sa nouvelle fabrique qui lui a permis de doubler sa surface de production en prenant en considération le dédoublement de deux départements principaux : Confiserie et Département plaques. Lors de la présentation de la nouvelle fabrique aux autorités, M. P. Erismann, maire du chef-lieu de l'Erguel, a su dire ce qu'elle présentait pour l'économie régionale.*

C'est avec un sentiment de joie et de fierté que nous voyons poindre le jour marquant à l'inauguration du nouveau bâtiment de la Fabrique des Chocolats Camille Bloch S. A. Joie, parce que ce jour que nous avons espéré, comble, après une période d'incertitude, le vœu que nous formions depuis longtemps : le maintien à Courtelary et l'agrandissement de la fabrique. Fierté, parce que nous sommes légitimement fiers de voir s'élever sur le sol de notre commune, cette magnifique usine aux lignes harmonieuses, d'un modernisme de bon aloi, que d'aucuns nous envient, et qui donne à notre localité un petit je ne sais quoi de cité industrielle à la page.



**Une énergie thermique de choix**



Les Usines à gaz jurassiennes de

Bienne

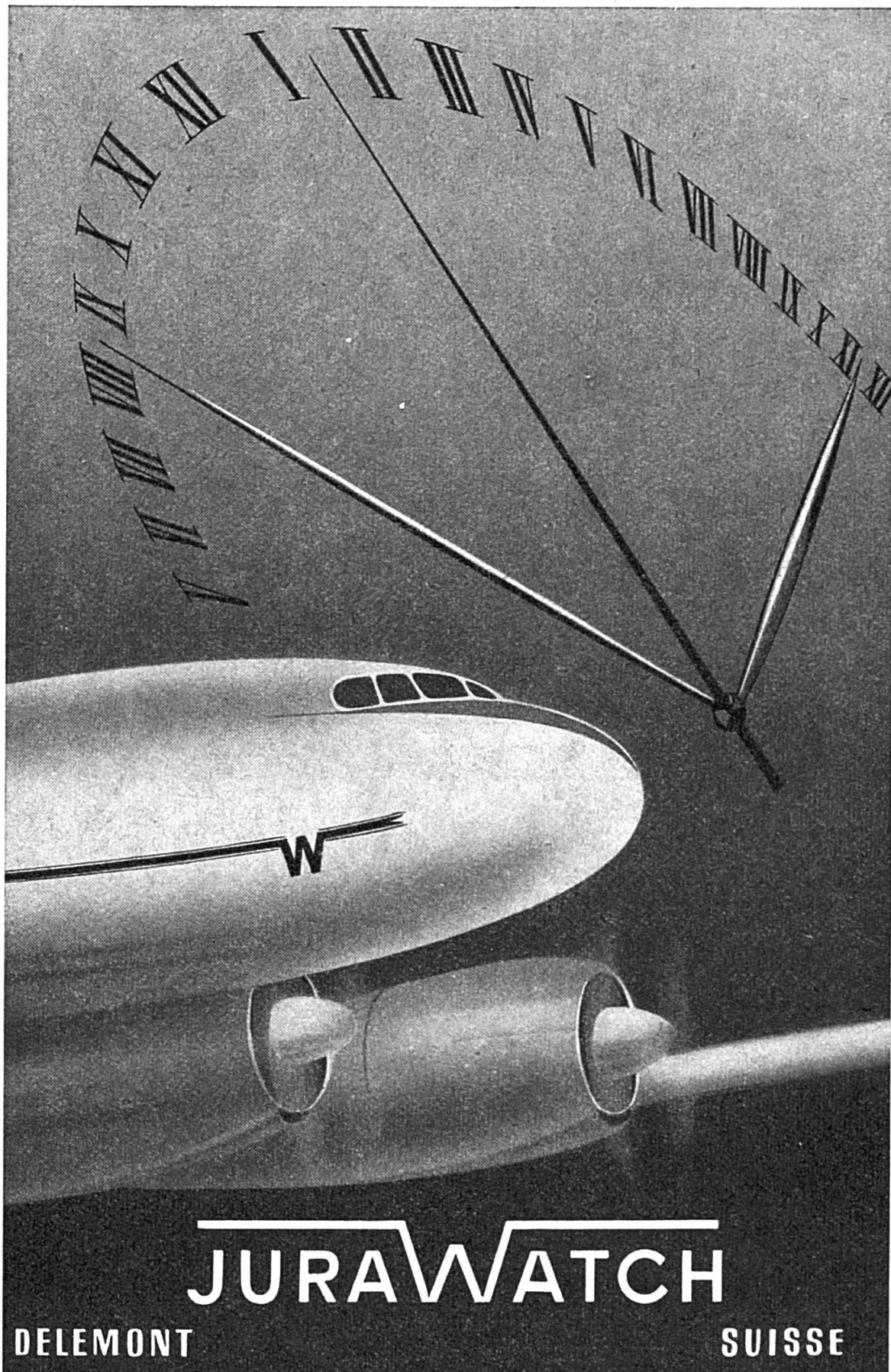
Delémont

Moutier

Tavannes

Rapide, souple, propre,  
le gaz demeure  
l'énergie idéale de l'avenir

1162



DELEMONT

SUISSE

Ah ! si feu MM. les maires Strahm et Steiner qui, dès 1933, au plus fort de la crise, œuvrèrent dans le dessein d'introduire une nouvelle industrie au chef-lieu, pouvaient voir le résultat de leurs efforts. Gageons que le premier moment de surprise passé, ils en seraient, eux aussi, heureux et fiers, tout comme peut et doit l'être M. Camille Bloch, pionnier, fondateur et réalisateur de cette importante entreprise qui lui fait honneur. L'implantation de l'industrie chocolatière à Courtelary n'a pas été sans présenter aux autorités communales de multiples problèmes (eau, main-d'œuvre, logements, etc.), qu'elles ont cherché et cherchent encore à résoudre au mieux. Ce n'est pas toujours facile, étant donné la nature et la complexité de certains de ces problèmes, celui de l'eau, par exemple.

Par une convention signée en 1934, la Municipalité s'est « engagée à fournir, à la S. A. Camille Bloch, l'eau industrielle nécessaire à son usine ». Le respect de cette clause ne fut pas toujours chose aisée, eu égard au caractère variable de nos sources, d'une part, aux besoins accrus de la population et de la fabrique, d'autre part. Après bien des vicissitudes, la question de l'eau fut résolue en 1948, par la captation de la « Borcairde », l'agrandissement du réservoir et l'automatisation de la station de pompage. Depuis l'année passée, l'approvisionnement en eau nous préoccupe à nouveau, par suite de l'augmentation de la population et de la consommation supplémentaire assez considérable qu'occasionnent les nouvelles installations de Chocolats Camille Bloch S. A. En période de sécheresse prolongée, la livraison de l'eau devient aléatoire du fait qu'elle est à la merci d'une simple panne ; or, bon an mal an, la fabrique de chocolats utilise 30 à 40 millions de litres d'eau potable ; à titre d'indication, le 13 août 1962, conséquence de la chaleur et de la mise en service de nouvelles machines et de nouveaux appareils frigorifiques, ce sont 361 000 litres que l'usine a absorbés en 24 heures !

Et ce record ne tardera sans doute pas à être battu. Force nous est donc de trouver une solution le plus rapidement possible ; c'est la raison pour laquelle un projet actuellement à l'étude préconise une prise d'eau industrielle dans la Suze et l'aménée au puits de l'usine. A moins que des circonstances imprévues ne s'y opposent, nous espérons réaliser ce travail cette année encore, avec l'appui des citoyens et moyennant l'octroi d'une concession de la Direction des travaux publics. Le Conseil municipal, quant à lui, est décidé à faire diligence en cette occurrence.

Autre problème, celui de la main-d'œuvre indigène. Malgré nos efforts, nous n'avons pas remporté grand succès dans le recrutement, il serait vain de le nier ; d'ailleurs, la Direction de la Maison en connaît bien les causes ; aussi, pour pallier cette carence est-elle contrainte de recourir à la main-d'œuvre étrangère. Soucieuse des intérêts de l'usine, l'autorité communale a constamment fait preuve de bienveillance lors de l'examen des requêtes qui lui furent soumises ; elle a entrepris maintes démarches et n'a jamais hésité à partir en délégation à Berne, afin d'appuyer les revendications de la Direction.

Reste la question du logement. Dans ce domaine également nous rencontrons moult difficultés, nos appels aux propriétaires demeurant souvent sans réponse ! Toutefois, l'avenir s'annonce sous de meilleurs



auspices et si les projets présentement en voie d'élaboration se concrétisent, nous aurons tout lieu de nous montrer optimistes.

Grâce aux rapports suivis et fructueux que nous avons avec MM. les directeurs et leurs principaux collaborateurs, nous avons déjà pu liquider une bonne partie de notre « contentieux », et nul ne doute que les problèmes encore en suspens trouveront une solution satisfaisante. Le Conseil municipal pour sa part est fermement décidé à mener à bonne fin les affaires dont il est responsable, dans l'intérêt réciproque du village et de la fabrique, car nous sommes conscients de son importance primordiale pour notre commune, voire pour notre région. Chocolats Camille Bloch S. A. a joué, joue et jouera de plus en plus un rôle de tout premier plan dans l'économie du chef-lieu. En des temps difficiles, elle l'a ranimée, revigorée. Elle est d'un apport appréciable dans de nombreux secteurs du commerce local, dans beaucoup de foyers, sans omettre le ménage communal, auquel elle verse, à elle seule, plus du 10 % de tous les impôts municipaux. C'est devenu notre grande fabrique, et chacun sait ce que cela signifie dans notre Vallon où elle constitue un élément de stabilité et de diversité dans l'industrie par trop unilatérale du Jura-Sud. Moins vulnérable que l'horlogerie, puisqu'elle s'est implantée chez nous en pleine crise, l'industrie chocolatière est un gage de sécurité pour l'avenir de notre village dans le sol duquel, quoi qu'on dise, elle a plongé de puissantes et profondes racines. Le Conseil municipal est tellement persuadé de l'importance économique de cette entreprise qu'il a remis à son fondateur, M. Camille Bloch, à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire, en avril 1961, une adresse sur parchemin authentique dans laquelle il lui exprime sa reconnaissance, et où il est dit, entre autres :

« En dotant le chef-lieu d'Erguel d'une entreprise florissante, source de bien-être, de prospérité et de progrès, il a stimulé son économie, contribué à son développement et porté au loin le nom de Courtelary, désormais intimement lié au sien. »

Ces sentiments de gratitude, nous les réitérons ici, à M. Camille Bloch, en ce jour d'inauguration et tenons à lui rendre l'hommage qui lui est dû. Ses éminentes qualités lui ont permis de tirer du néant, pour ainsi dire, la rutilante fabrique qui fait un peu notre orgueil, et de la diriger vers le succès de façon transcendante. M. Camille Bloch peut se pencher sans crainte sur ces trente-cinq dernières années et contempler avec satisfaction le chemin parcouru. Qu'il en soit chaudement félicité et remercié.

A cet hommage, il nous est agréable d'associer son fils, M. le Dr Rolf Bloch, directeur administratif et M. André Weil, directeur technique, ainsi que tous leurs collaborateurs, chefs de service, personnel de bureau, représentants, ouvrières, ouvriers, suisses et étrangers, qui contribuent à la bonne marche de l'usine et assurent sa prospérité.

En ce jour de liesse, point de départ d'une nouvelle étape, la population et les autorités de Courtelary présentent leurs félicitations et leurs vœux les meilleurs à Chocolats Camille Bloch S. A., en passe de devenir l'un des plus beaux fleurons de l'industrie jurassienne.

P. ERISMANN